

**Extrait du Registre des Délibérations  
Conseil d'Administration  
Séance du vendredi 20 décembre 2024**

**Date de la convocation** : lundi 16 décembre 2024

**Nombre de conseillers en exercice** : 17

**Étaient présents :**

Mme Béatrice JOUHANDEAUX, Mme Françoise MARTEEL, Mme Marie SALESSES, M. Frédéric DAVAN, M. Jean-Bernard CASENAVE, Mme Marie-Chantal GORDON, M. Alain LAPEYRE, Mme Josy POUEYTO, M. Jean-Pierre PEUDEPIECE, Mme Gisèle FERRARIS, M. Henri JOUANTEGUY

**Étai(en)t représenté(e)s :**

M. François BAYROU (donne pouvoir à B. JOUHANDEAUX), Mme Marie-Laure MESTELAN (donne pouvoir à M. SALESSES), M Michel FOLLIOU (donne pouvoir à A. LAPEYRE), M. Philippe MAENNEL (donne pouvoir à F. MARTEEL)

**Étai(en)t excusé(es) :**

M. Jérôme MARBOT, Mme Fabienne CARA

**Secrétaire de séance** : Anne CARASSUS

-----

**N° 22 Mise à disposition de locaux par la Ville de Pau pour la mise en oeuvre du dispositif temporaire de domiciliation des gens du voyage**

**Rapporteur** : Mme Béatrice JOUHANDEAUX

Mesdames, Messieurs

Par délibération séparée, il vous a été demandé de décider de mettre en oeuvre un dispositif temporaire de domiciliation des gens du voyage.

Pour mener à bien cette mission dans les meilleures conditions possibles, la Ville de Pau met à disposition du CCAS des locaux actuellement vacants. Il s'agit des locaux ayant accueilli le commissariat de police du secteur Ronsard, situés au 99 avenue du Loup.

La mise à disposition est consentie à titre gracieux le temps que durera le dispositif géré par le CCAS.

Les frais inhérents aux fluides et aux assurances seront supportés par le CCAS. L'entretien courant et le nettoyage des locaux seront également assurés par le CCAS.

Une convention sera établie pour préciser les engagements des parties.

**Il vous appartient de bien vouloir :**

- 1. Accepter la mise à disposition de locaux, par la Ville de Pau, selon les conditions précitées, dans le cadre du dispositif temporaire de domiciliation des gens du voyage ;**
- 2. Autoriser Madame la Vice-Présidente à signer la convention de mise à disposition à intervenir avec la Ville de Pau.**

**Conclusions adoptées**

**suivent les signatures,**

**pour extrait conforme,**